

Procès-verbal
Rencontre du Conseil d'établissement
Mercredi 9 octobre 2019, 18 h 30
École St-Gérard (Salon du Personnel)

Sont présents:

Parents: Carl-Emmanuel Vaillancourt, Jean-Sébastien Gohier, Annik Suchet, Manuel Darveau, Sophie Pillarella, Rosalie Dion, Frédéric Dallaire

Parents substitués: Mélanie Roy, Anne-Claude Beaudry, Laurence Cournoyer

Enseignants: Véronique Bélanger, Geneviève Vincent, Mylène Lafrenière, Anne Quesnel

Directeur: Luc-Étienne Paris

Absent: Brigitte Beaupré, Alex Pelchat

Procès-verbal

1. Ouverture

1. Mot de bienvenue, présentation des membres

Mylène et Anne seront présentes en alternance.

2. Quorum

Le quorum est constaté.

3. Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

Proposé par Jean-Sébastien, Rosalie.

4. Élections officielles à la Présidence et à la Vice-Présidence

Carl-Emmanuel est proposé comme président par Jean-Sébastien, appuyé par Annik.

Jean-Sébastien est proposé comme vice-président par Rosalie, appuyé par Annik.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Carl-Emmanuel, appuyé par Jean-Sébastien.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière tenue le 11 juin 2019**

Proposé par Frédéric, appuyé par Jean-Sébastien.

4. Suivi du procès-verbal du 11 juin 2019

L'activité de la caravane qui devait avoir lieu le 8 octobre a été déplacée au 6 février afin de s'assurer que les professeurs de 5e puissent être présents. Le budget du CÉ 2019-2020 sera aussi attribué à cette activité afin d'inclure les classes de 4e et 6e. Une demande à la fondation sera faite pour le montant manquant.

5. Procès-verbal de l'A.G.A. du 12 septembre 2019

Révisé par les membres qui étaient présents, mais sera adopté lors de la prochaine AG.

Carl-Emmanuel propose que Laurence Cournoyer soit reconnue au comme membre de la communauté au CÉ, appuyé par Jean-Sébastien.

Carl-Emmanuel propose que Mélanie Roy soit reconnue comme membre substitut du CÉ, appuyé par Jean-Sébastien.

Carl-Emmanuel propose que Annie-Claude Beaudry soit reconnu comme membre substitut du CÉ, appuyé par Jean-Sébastien.

6. Fonctions du CÉ et rapport d'activités du CÉ 2018-2019

7. Études des dossiers

1. Service de garde : informations stratégiques

Aucun point

2. Formulaire de déclaration d'intérêts

Les membres sont informés et aucune déclaration d'intérêt ne sera produite.

3. Règles de la régie interne 2019-2020

Le point D1 sera modifié pour refléter la nouvelle structure de l'ordre du jour.

Un point sera ajouté pour indiquer que les sorties de dernière minute peuvent être approuvées par courriel.

POINT DE SUIVI: M. Paris fera un suivi avec la fondation afin de confirmer s'il existe toujours un budget de la fondation pour aider à payer les sorties du service de garde pour les élèves défavorisés.

4. Calendrier des rencontres

- 12 novembre 2019 à 18:30
- 22 janvier 2020 à 18:30

- 25 février 2020 à 18:30
- 2 avril 2020 à 18:30
- 11 mai (~~12 mai~~) 2020 à 18:30
- 8 juin 2020 à 18:30

5. PTRDI et acte d'établissement

L'adoption du PTRDI, résolution du CÉ, est reportée au CÉ suivant la rencontre du comité de quartier.

L'adoption de l'acte d'établissement est proposée par Annik et appuyée par Frédéric

6. Calendrier scolaire 19-20 : modification

La modification au calendrier scolaire (suite à la journée de mobilisation du 27 septembre) est proposée par Jean-Sébastien et appuyée par Mylène. Il sera communiqué aux parents et déposé sur le site.

7. Budget 2018-2019

1. Guide général sur le budget d'un établissement scolaire

Présentation du guide par M. Paris. Aucune question.

2. Budget CÉ, ventilation fonds 4 et fonds 9 ; M. Paris présente un document sur la ventilation du Fonds 4.

POINT DE SUIVI: valider si des activités données par des organismes peuvent être payées par les surplus du CÉ.

8. Sorties éducatives et sortie de fin d'année

Proposé par Jean-Sébastien, appuyé par Mylène.

9. Plan local des mesures d'urgence

L'école a été évacuée en 4:52 lors de la dernière pratique d'évacuation.

10. Travaux, projet embellissement parents-pourtour de l'école

Suivi sur la résolution des déficiences de l'école: plusieurs déficiences ont été corrigées.

POINT DE SUIVI: Valider la température de l'eau dans la toilette des filles du premier étage.

Embellissement de la cour d'école: Éric Fleury de la commission scolaire peut venir rencontrer le comité afin de s'assurer que le projet est exécuté dans les règles de l'art.

11. Déclaration officielle de clientèle 30 septembre 2019 (nombre d'élèves et ratios)

482 élèves donc 39 à l'accueil

Le ratio d'élèves de "écoles régulières" est appliqué.

- 1re année: complet
- 2e année: il reste une place
- 3e année: il reste une place
- 4e année: complet
- 5e année: il reste une place
- 6e année: complet

Il n'y a pas de code 50 (code de difficulté ministérielle) à l'école. Les cotes 10 et 12 (codes administratifs CSDM) ont un impact sur le salaire du professeur, mais pas sur les dépassements de ratio.

12. Point de service : classes d'Accueil

Le financement est réactualisé deux fois par année au niveau de la commission scolaire selon le nombre réel d'élèves.

POINT DE SUIVI: Une lettre sera écrite afin de soulever la différence entre ce que prescrit la loi et ce qui semble être appliqué par la commission scolaire en lien avec le financement des ressources professionnelles pour les élèves de l'Accueil. Elle sera présentée au comité de quartier et envoyée à M Georges.

Tel que mentionné en AG, étant donné le choix-école de terminer plus tôt le jeudi, le service de garde prend en charge les élèves de l'Accueil en attendant le service d'autobus. Ceci coûte environ 540\$ annuellement.

13. Projet éducatif

Une rencontre avec le Comité Projet éducatif aura lieu le 1er novembre.

8. **Périodes réservées au public (membres substitués ...)**

Aucun point

9. **Droit de parole aux membres du Conseil**

1. Directeur

Compte rendu de la journée du 27 novembre. Le comité vert a été actif lors de la journée pédagogique et des projets sont à venir afin d'amorcer un virage vert.

POINT DE SUIVI: Véronique et Geneviève présenteront les projets au prochain CÉ afin de collaborer avec le comité d'embellissement de la cour d'école.

2. Enseignants

Aucun point

3. Personnel de soutien

Aucun point

4. Parents et substituts

Vision Zéro de la ville de Montréal: demande de "lumière décompte" pour piéton au coin St-Denis/Liège.

POINT DE SUIVI: Sera amené en comité de quartier du 6 novembre.

5. Membre de la communauté

Aucun point

10. Coordonnées des membres

11. Suivi correspondance

Aucun point

12. Invités (OPP, ...)

Aucun point

13. Levée de l'assemblée

Frédéric propose la levée de l'assemblée appuyée par Annik – 8h50

Carl-Emmanuel, président du CÉ
Manuel Darveau, secrétaire du CÉ